L'Echo de LA CHAPELLE LONGUEVILLE

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Allée du Château de Saint-Just

Le jardin partagé de Saint-Pierre d'Autils

Les ateliers du mercredi à la Chapelle-Réanville

Sommaire

LA VIE DES ASSOCIATIONS **P5**

ENFANCE ET JEUNESSE **P7**

ENVIRONNEMENT **P10**

VIE LOCALE **P12**

VIE MUNICIPALE **P13**

Evènements à ne pas manquer :

- ✔ Journée de l'Enfance le samedi 22 juin à La Chapelle-Réanville
- ✔ Grand bal de la Fête Nationale le 13 juillet sur la place de Saint-Just

Edito

ANTOINE ROUSSELET

Nous avons passé le cap des 100 jours avec la nouvelle équipe municipale dont j'ai l'honneur de conduire l'action depuis le 1er février 2019.

Elu maire à l'unanimité, ce fut un signal fort qu'il était enfin venu le temps de la réconciliation et de la construction :

trois villages unis pour un avenir partagé au sein de notre commune nouvelle, La Chapelle-Longueville.

Avec une équipe resserrée d'adjoints engagés, nous nous sommes en premier lieu attelés à la restauration de la confiance avec les agents municipaux. A l'écoute de chacun mais avec une exigence claire qui est le service de nos concitoyens.

Nous avons pris à bras le corps les principaux dossiers de la commune : l'école, la propreté des 3 villages, la mise en œuvre de manifestations qui contribuent à développer la convivialité entre les habitants. Nous apportons d'ailleurs tout notre appui aux associations dont les initiatives sont précieuses pour animer notre territoire. Et bien sûr, nous avons reçu chacun des habitants qui ont souhaité exprimer une requête ou formuler des propositions.

Enfin, nous avons voté un budget 2019 qui permet à notre commune un fonctionnement stabilisé avec le souci de dépenser au plus juste en optimisant notre offre de services.

Je suis heureux et fier de vous présenter ce journal qui doit être un lien essentiel, récurrent et vivant, entre nous.

Vous êtes d'ailleurs appelés à y participer activement.

Je vous souhaite un bel été.

Antoine Rousselet
Maire de La Chapelle-Longueville

LA BOUCHERIE DE SAINT-PIERRE D'AUTILS

PASSAGE DE FLAMBEAU

Depuis quelques mois, une terrible nouvelle s'est répandue dans Saint-Pierre : Monsieur et Madame Leveuf s'apprêtent à prendre leur retraite le 1er juillet prochain. Que va devenir Saint-Pierre d'Autils sans la boucherie Leveuf, fleuron de notre village, notre seul commerce en centre bourg avec le Café des sports ?

Il faut savoir que dans les années 60, Saint-Pierre d'Autils avait une boulangerie située vers le chemin Perrin, une charcuterie rue de Longueville près de la nationale, un café qui faisait épicerie tenu à l'époque par Madame Gabanou et une mercerie à la devanture couleur lilas, là où se trouvent aujourd'hui les locaux techniques de la mairie.

Un boucher passait avec sa camionnette et laissait place au poissonnier le vendredi. Pour le lait et les légumes, on allait dans les fermes qui étaient nombreuses et actives.

C'est comme cela que l'on vivait à Saint-Pierre, jusqu'en 1964 où est arrivé Roger Leveuf, boucher à Dieppe. Nous ne savions pas quelle chance nous avions d'accueillir Monsieur Roger père à Saint-Pierre, qui était accompagné de son fils de 9 ans.

S'ils s'appelaient tous les deux Roger, c'est tout simplement parce que les parents ne s'étaient pas entendus sur le choix du prénom. L'usage était alors de prendre le prénom du père.

Roger père était un grand boucher, passionné par son métier. Il s'occupait de tout et surveillait tout : la qualité des herbages où paissaient les petites génisses, les clôtures qu'il posait lui-même, il aidait les vaches à mettre bas, contrôlait les vaccinations obligatoires et menait ses vaches à l'abattoir.

Pour la volaille, le porc et le mouton, il allait choisir les éleveurs qui avaient les mêmes méthodes de travail que lui. Cette organisation existe toujours avec le même objectif : avoir la meilleure qualité de viande.

Pendant ce temps, Roger fils passait un CAP de boucher ; mais c'est aux côtés de son père qu'il allait apprendre le métier.

La crise de la « vache folle » en 1990 a joué un rôle important dans l'histoire de la boucherie. Plus personne ne voulait acheter de la viande sauf celle de Leveuf car on en connaissait la provenance. La clientèle s'est rapidement élargie, on a vu arriver des clients de Gaillon, des Andelys, de Limetz, de Bonnières, de Bouafle.

C'est à cette époque qu'on a vu apparaître les files d'attente de ses clients qui attendaient à la porte de sa boutique, qui elle ne s'est jamais agrandie.

La clientèle de Monsieur Leveuf, se compose de 500 personnes fidèles et identifiées, et le week-end va jusqu'à accueillir 200 personnes.

Fabien Gabanou poursuit l'aventure.

Monsieur et Madame Leveuf sont mariés depuis 42 ans, ont élevé 5 enfants et ont aujourd'hui 7 petits enfants. Parmi eux, personne n'a voulu prendre la suite.

Fabien Gabanou, un enfant du village, va reprendre le flambeau après 23 ans auprès de Roger. Il fait équipe avec Damien et Daniel, le nouveau stagiaire. Et puis… Il y aura un nouvel employé, un certain Roger Leveuf, toujours présent dans le magasin qui continuera à s'occuper des terrines et du boudin noir, ses spécialités.

Dernier point qu'il ne faut pas oublier, on ne vient pas chez Monsieur et Madame Leveuf uniquement pour acheter de la viande, mais également pour l'accueil, pour échanger et passer du bon temps. Dans cette petite boucherie où plus on est de fous, plus on rit, les gens se parlent, l'ambiance est joyeuse, on rit des plaisanteries qui sont toujours cordiales et amicales et on rentre chez soi de bonne humeur.

C'est une belle histoire que celle de la famille Leveuf, qui depuis plus de 50 ans, a montré qu'un petit commerce de qualité sait tenir le coup devant la concurrence des grandes surfaces. Monsieur Leveuf nous confessait qu'il aimerait voir s'ouvrir une boulangerie-pâtisserie à St Pierre et revoir s'organiser les fêtes avec fanfares et majorettes, et les feux de la Saint-Jean où l'on se retrouvait tous ensemble.

Merci Fabien de prendre la suite de ce commerce vivant, vous êtes un peu le fils adoptif de la famille Leveuf et nous savons qu'avec vous la tradition de qualité sera maintenue, mais également l'accueil et la convivialité. Pour reprendre une phrase de Roger « La boucherie restera dans son jus ».

Retrouvez en dernière page la recette de Madame Leveuf

La boucherie est située 4 rue du Guesdon à Saint-Pierre d'Autils, elle est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h30 et le dimanche matin de 8h30 à 12h30.
Tél : 02 32 52 20 42 (Fermé au mois d'août).

JUMELAGE AVEC WEST LAVINGTON

PICNIC AU JARDIN PARTAGÉ

Le mot du Président

BIENVENUE au Jumelage de West Lavington - Saint-Pierre d'Autils… (fondé en 2008) qui s'ouvre à Saint-Just et La Chapelle-Réanville ! West Lavington est proche de Salisbury.

Nous nous retrouvons tous les 1ers lundis du mois 19h, salle Bellois à Saint-Pierre d'Autils, apportant une entrée, plat ou dessert à partager ! N'hésitez pas à tenter l'aventure et venez-nous rejoindre pour diverses activités !

Le samedi 8 Juin, nous avons organisé notre dîner mensuel au Jardin partagé, et l'avons ouvert à tous, en partenariat avec le Pôle Enfance et la Mairie. (photo ci-jointe). Ce fut une soirée bien sympathique animant le centre du village !

Le week-end du 14-15-16 Juin 2019, nous avons reçu nos amis anglais. Mot et Pot de Bienvenue de M. le Maire, visite de Versailles, picnic, dîner dansant où même les non-adhérents pouvaient se joindre pour 25€, balade dans les vignes de Gaillon et environ, etc…

Rejoignez-nous donc…A bientôt… !

David HEYS, président et Virginie DANJOU, vice-présidente.

Contact : davidmheys1@gmail.com

Les Autils

Les Autils est une association de loisirs qui regroupe principalement des parents d'élèves mais qui est ouverte à tous. Elle a deux objectifs :

- animer la vie du village en proposant diverses manifestations (foire-à-tout, randonnées, marche aux lampions, concours de dominos, vente de gâteaux, etc.) ;
- récolter des fonds pour l'école de St Pierre d'Autils, afin de promouvoir cette école et permettre aux enseignantes de financer leurs nombreux projets scolaires.

Pour plus de renseignements : 07 60 93 67 37 ou via le site www.les-autils.com

Les écoliers de KAY PIAT

Notre association œuvre en faveur des enfants d'Haïti. C'est un projet familial suite à notre voyage sur place en janvier 2018.

Tout d'abord, nous tenons à remercier les familles de La Chapelle-Réanville qui ont participé à notre projet et qui nous suivent avec cœur dans nos aventures. Merci également aux participants de notre tombola de Noël et bravo aux Réanvillois gagnants du 1er lot (journée dans un parc d'attractions).

Notre voyage humanitaire était prévu du 10 au 20 Février. Nous avions atteint tous nos objectifs et sommes partis avec 15 valises pleines et les dollars pour financer les manuels scolaires des 202 enfants scolarisés à Kay Piat.

Lorsque nous étions dans l'avion, la guerre civile a éclaté en Haïti et à notre arrivée, nous avons été mis en sécurité dans un petit hôtel proche de l'aéroport. Le danger était trop important, nous avons été rapatriés d'urgence dès le lendemain.

Notre mission humanitaire n'a pas eu la possibilité d'aboutir, nous sommes bien rentrés avec nos 15 bagages et avons récupéré la totalité des fournitures scolaires, des sacs d'école et des jeux pédagogiques. La bonne nouvelle est que nous avons financé 6 bancs pour améliorer leurs conditions de vie en classe. Ce projet de voyage humanitaire est donc reculé de quelques mois peut-être même une année. Pour le moment, les touristes ne sont pas autorisés à partir en Haïti.

Cependant, notre envie est toujours là, notre cœur ne peut pas oublier ces enfants que nous avons rencontrés en janvier 2018. Ils vivent actuellement dans des conditions encore plus difficiles, ils ont de grosses difficultés à se nourrir. Nous poursuivons donc nos efforts et actions, et continuons l'appel aux dons pour financer un autre projet : la construction de toilettes pour l'école.

Pour suivre nos actualités, nos aventures ou se renseigner sur les modalités pour faire un don, visitez notre site www.lesecoliersdekaypiat.com et notre page Facebook Les écoliers de Kay Piat. Nous vous attendons nombreux à suivre nos aventures, à bientôt.

Virginie, Les écoliers de Kay Piat

Le Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié s'est fixé pour objectif de réunir des retraités, des couples, ou encore des personnes seules ou isolées. Une réunion a lieu le premier et troisième mardi de chaque mois à partir de 14h dans la salle de la Mairie de La Chapelle-Réanville. Divers jeux sont organisés (cartes, scrabble, dominos etc…), suivis d'un goûter. Le club organise également des sorties théâtre, spectacles et voyages tout au long de l'année.

Pour plus de renseignements, contactez Nadine Lefèbvre au 02 32 52 66 96

GYMNASTIQUE À SAINT-JUST

Association locale affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire vous propose :
Renforcement musculaire pour tous :
le lundi de 18h à 19h et le mercredi de 10h à 11h
Une séance adaptée aux seniors :
le mardi de 14h15 à 15h15
Stretching, étirements, élimination des tensions :
le mardi de 15h15 à 16h15 et le mercredi de 18h45 à 19h45
Yoga : le jeudi de 18h30 à 20h
Pilates, pour la posture et la forme physique :
le lundi de 19h à 20h et le mercredi de 11h à 12h
Step : le mercredi de 17h45 à 18h45
Country : le mardi de 19h à 20h30

Renseignements et inscriptions : 02 32 52 24 33 ou 02 32 52 20 56

CLUB DES RETRAITÉS DE SAINT-JUST

Jacqueline et son équipe vous accueillent au Foyer Rural de Saint-Just, dans une ambiance familiale et conviviale toute l'année, le jeudi de 14h à 17h pour jouer aux jeux de société. De plus, une activité (sortie ou repas) vous est proposée tous les mois.

Pour plus de renseignements, contactez Jacqueline Letellier au 06 71 79 20 74

MUSICIENS DE TO'VINI

ASSOCIATION POLYNÉSIENNE

Créée en mars 2003, l'association propose des animations musicales en milieu hospitalier pour apporter un peu de joie aux malades.

Très sollicitée, des cours de danse polynésienne se mettent en place en partenariat avec le CSADN de Vernon et les associations locales. Interventions fêtes de la musique, téléthons, handysport, écoles, etc.

Aujourd'hui, les activités se limite à des visites de soutien moral et de réconfort dans les centres hospitaliers et de rééducation pour les résidents de la Polynésie Française.

Organisation d'une soirée caritative par an, généralement à La Chapelle-Réanville.

Contact : Titaua TEFATU 07 77 80 05 62

L'ASSOCIATION ARIA

L'association dite « **A**ssociation pour la **R**éflexion, l'**I**nformation et l'**A**nimation sur la vie des villages en milieu rural », fondée en 1989 a pour but :

- La mise en place des structures de réflexions, d'informations et d'animations sur la vie communale en milieu rural.
- La protection et le respect de l'environnement
- La pratique de l'éducation sportive.
- La défense des locataires de la Genevray.

ARIA propose :

- Des animations ouvertes à toutes et à tous afin de permettre aux Réanvillois de se rencontrer (randonnées, dîners dansants, sorties culturelles, ……)
- L'organisation de la traditionnelle Foire à tout qui permet d'accueillir plus de 600 exposants.
- La défense de notre environnement par la participation aux enquêtes publiques et la participation aux différentes CSS (Commissions de Suivi de Site) concernant les sites pollueurs se trouvant sur notre commune et par le nettoyage de la commune 1 journée / an ….
- L'édition d'un bulletin d'information mensuel distribué gratuitement à tous les habitants du village, ou chacun peut intervenir librement.
- Des opérations coopératives, certaines réservées aux membres de l'association (Billetterie, achat groupé de fuel…)
- L'aide financière à l'AFM avec des animations dédiées au TELETHON.

Nous contacter : 4 route de Vernon
27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Par téléphone au 06 45 26 27 08 ou email arialcr@wanadoo.fr et retrouvez-nous sur www.aria-lcr.fr

LES SEMELLES DE VENT

Notre association créée en 2011 est affiliée à la Fédération Française de Randonnée.

Elle s'inscrit dans la devise : «Le plaisir de marcher ensemble» et propose à ses adhérents, selon un programme établi en collégialité, des randonnées, des sorties et des séjours destinés à partager le plaisir d'être ensemble dans une ambiance conviviale à la découverte de notre patrimoine, de nos paysages et de nos sentiers Normands et bien au-delà.

NOS RANDONNÉES ont lieu :

- le dimanche, 2 fois par mois, à partir de 10H00, de septembre à juin, sur une distance de 15-20km, dans un rayon maximum de 50 km autour de Vernon. Lors de ces randonnées dominicales nous mettons en valeur et en commentaires sur place, la découverte des patrimoines et environnements naturels, historiques, architecturaux, et archéologiques, à la campagne et en ville (randonnée citadine).
- le mardi matin, 2 fois par mois, de 9H30 à 12H30, en alternance avec la randonnée du dimanche, sur une distance de 10-12km, dans un rayon maximum de 20 km autour de Vernon.

Le covoiturage est pratiqué chaque fois.

NOS SEJOURS : Au sein de notre programme annuel, nous organisons aussi des SEJOURS, itinérants ou en étoile, en proposant des durées variables (sur un week-end ou plusieurs jours), des lieux variés (plaine, montagne, mer...) et des formules d'hébergement.

Pour mieux nous connaître, visitez notre site internet … lessemellesdevent.over-blog.com

ASSOCIATION ZEN DES PORTES DE L'EURE

Voie spirituelle dans la tradition bouddhique, le zen n'est ni une religion, au sens ordinaire du terme, ni seulement une technique de santé, mais une pratique qui permet de retrouver ses racines et pénétrer la réalité profonde de la vie. A travers cette méditation, les valeurs qui donnent un sens à la vie humaine se retrouvent fondées par l'expérience du corps et de l'esprit.

Pour plus de renseignements : 02 32 51 64 39

Travaux et équipements des écoles

On gère les espaces à l'école de La Chapelle-Réanville : durant les vacances de Pâques, la garderie déménage sur la salle située à l'entrée de l'école afin d'en faciliter l'accès et la sécurité.

On sécurise à l'école de Saint-Pierre d'Autils : des protections jaunes ont été installées dans la rue du Guesdon devant les grilles d'aération, un panneau d'interdiction de stationner a été apposé sur la porte puisque celle-ci est une issue de secours sur les temps scolaires.

On donne du sens à l'école de Saint-Just : afin de fluidifier et sécuriser les déplacements, le parking de l'église ne comporte désormais plus qu'une seule entrée : celle située côté église.

Activités et projets

Le projet de la classe à option sur l'école de Saint-Pierre d'Autils ne verra pas le jour à la rentrée 2019 étant donné le peu de retours des questionnaires et le délai trop court pour sa mise en place.

Formation secourisme : les élèves de CM1 et CM2 des trois écoles seront formés durant le mois de juin aux gestes de premiers secours. La formation sera dispensée en binôme par un membre de la Municipalité et un parent de l'école. Un livret récapitulant cette formation et les techniques apprises sera offert par les parents d'élèves.

Visite des Mairies : les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain ! Une classe de chaque école a visité la Mairie de son village en présence de M. le Maire.

Journée à l'Assemblée nationale le 3 juin pour les CE2, CM1, CM2 de St Just.

Journées sportives et sortie vélo avec notre intervenant sportif sur les 3 écoles

- CROSS cycle 2 et 3, nos 3 écoles, le 20 Juin
- Rencontre sportive avec l'école de St Marcel et nos trois écoles, cycle 3, le 24 Mai
- Sorties vélo : St Just 1er Juillet, St Pierre à définir, La Chapelle-Réanville 11 Juin
- Randonnée école St Pierre, 7 et 9 Mai
- Olympiades cycle 1 à St Just le 11 Juin matin

Sorties de fin d'année :

La Chapelle-Réanville : 14 mai au château de Breteuil

Saint-Just : Acroforest 18 Juin (CP au CM2), Musée Archéologique de Guiry-en-Vexin 5 Juillet (CP au CM2), Equitation (Maternelle) le 20 Juin

Saint-Pierre d'Autils : Acrobranche de Broville 5 Juillet

> Séjour en Auvergne du 4 au 7 juin pour les élèves de l'école de Saint-Pierre

> Visite des CM2 au collège Léonard de Vinci en juin.

> Remise par la municipalité d'un cadeau de fin de primaire aux élèves de CM2 de la commune, le 1er juillet à 18h30 à la Salle Louis Bellois de Saint-Pierre d'Autils.

> Fête de fin d'année dans les écoles

- **La Chapelle-Réanville : mardi 25 juin à 19h**
- **Saint-Pierre d'Autils : Mardi 2 Juillet 18h**
- **Saint-Just : samedi 22 juin à partir de 10h.**

PÉRISCOLAIRE :

Les enfants inscrits au périscolaire peuvent s'ils le souhaitent participer à des ateliers d'activités manuelles animées par les équipes du périscolaire.

Cette année, un atelier théâtre d'ombres est mis en place, il sera présenté lors de la journée de l'enfance.

Également, un atelier jardin va démarrer à l'école de Saint-Pierre d'Autils.

Des activités sportives sont proposées aux enfants le temps de midi, une fois par semaine.

Retrouvez les menus des cantines sur la page d'accueil de notre site lachapellelongueville.fr

Journée de l'enfance :

le samedi 22 juin : petits ou grands, ne manquez pas cet évènement ! Pour les plus matinaux et les amoureux de la nature, la journée commencera avec une marche à 10h00 au départ de Saint- Just, elle se prolongera sur le stade de La Chapelle-Réanville l'après-midi avec des animations et des attractions jusqu'à 19h puis se clôturera avec la possibilité d'une restauration rapide sur place.

Cette journée festive sera également l'occasion de rencontrer les associations de la commune.

Inscriptions rentrée scolaire 2019-2020 et portes ouvertes :

Pour les enfants nés en 2016 ou les nouveaux arrivants, vous pouvez inscrire vos enfants au service enfance situé au rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Pierre d'Autils.

Ouvert : Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi/Vendredi de 9h à 11h
Mardi et Jeudi de 17h30 à 19h

Il vous faut : Livret de famille
Justificatif de domicile
Certificat de radiation si votre enfant change d'école

Le Service Enfance gère également toutes les inscriptions et besoins concernant la cantine et les accueils du matin et du soir.

Vous pouvez joindre le service enfance au 02 32 52 85 24

Pour les ados !

L'accueil de loisirs pour adolescents **Oxy'jeunes,** agréé jeunesse et sport, est une structure qui dépend directement du service Jeunesse de Seine Normandie Agglomération (SNA). Destiné aux adolescentes et adolescents de 13 à 17 ans, Oxy'jeunes contribue à la formation et à l'éducation des jeunes à travers différentes actions collectives : sorties culturelles, activités ludiques, sportives et artistiques, actions citoyennes et séjours pendant les vacances.

Les jeunes sont accompagnés par une équipe professionnelle, à l'écoute, dynamique et disponible.

Situé au 9 rue de la Croix Blanche à Saint Marcel (derrière le complexe sportif du Léo Lagrange), le centre dispose de locaux pouvant accueillir vos enfants :

- en période scolaire le mercredi de 14h00 à 19h00
- pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h30 à midi et de 13h30 à 19h00.

Pour plus de renseignements, contactez le directeur

M. Jean-Marc TESSIER au 06.77.13.66.61 ou oxy-jeunes@sna27.fr

Et sur notre site lachapellelongueville.fr

La Bibliothèque de La Chapelle-Réanville

Notre bibliothèque vous permet d'avoir accès à tous les ouvrages du réseau des bibliothèques SNA ; avec en plus l'exclusivité pour les résidents de La Chapelle-Longueville de toutes les nouveautés pendant 6 mois. Vous pouvez réserver et récupérer vos ouvrages à La Chapelle, Vernon, Saint Marcel...

Nous sommes à votre écoute pour commander les livres que vous souhaitez.

Nous participons à la nuit des bibliothèques en janvier. Cette année deux écrivains normands, J-P. Croizé et C. Lebel y ont dédicacé leurs œuvres.

Plus qu'une bibliothèque c'est également un lieu d'échanges et de convivialité, vous y êtes accueillis par Martine, Josette et Nicole le lundi de 16h30 à 18h30

André et Josette le mercredi de17h à 18h30

Michèle et Nicole le samedi de 10h à 12h30.

Le mercredi de 14h à 17 h, moyennant participation, des ateliers sont proposés aux enfants. Les renseignements et les inscriptions sont délivrés au pôle enfance à Saint-Pierre d'Autils (à la mairie)

Nous sommes un petit peu difficiles à trouver mais vous allez réussir !

Route de l'Ancienne école à La Chapelle-Réanville, derrière le stade et la nouvelle école, face aux constructions récentes !

Vous pouvez nous joindre au 02 32 25 21 22

Le coup de cœur des bibliothécaires :

Connaissez-vous Michel BUSSI ?

Cet écrivain normand, professeur à l'université de Rouen, trône sur les étagères de la bibliothèque de La Chapelle-Longueville depuis son premier roman. Dans quelques jours nous achèterons le dernier : J'ai dû rêver trop fort. Mais aujourd'hui, je veux vous faire partager mon enthousiasme pour Nymphéas noirs, le polar français le plus primé et traduit en 13 langues !

L'intrigue se passe à Giverny bien sûr et vous pourrez vous rendre sur les lieux décrits : le moulin où une vieille dame veille, à l'école du village ou à l'hôtel Baudy …

Mais dans ce petit village un meurtre a été commis, celui de Jérôme Morval, un chirurgien ophtalmologue qui possède une des plus belles maisons. L'inspecteur Sérénac va mener une enquête palpitante pendant 500 pages que vous dévorerez pour tenter d'identifier le coupable !

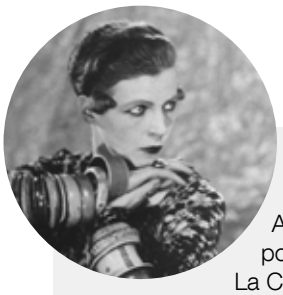

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au début du vingtième siècle, le célèbre poète Louis Aragon venait en villégiature à La Chapelle-Réanville.

En effet, en 1927, Nancy Cunard, sa muse du moment s'installait dans le village et y fondait une imprimerie : The Hours Press. Elle publiera entre autres les textes de Samuel Beckett et la traduction, par Aragon de *La Chasse au Snark* de Lewis Carroll.

Nancy était héritière de la ligne de navigation qui porte son nom. Elle fut la maîtresse de nombreux artistes de son époque. Avec le poète elle accomplit plusieurs voyages et commença une collection d'art non occidental. Sa courte liaison se termina de façon orageuse. Aragon fit une tentative de suicide quand il découvrit qu'elle le trompait avec un musicien de jazz afro américain : Henry Crowder. *Le roman inachevé* et *La Mise à mort* gardent les traces de cette passion avec cette femme « félonne et féline ».

Nancy, quant à elle, oubliera très vite Aragon. Ce n'est qu'après la guerre qu'elle renoncera à sa maison de La Chapelle. Pendant le conflit, elle s'était engagée comme traductrice à Londres et lutta toujours contre le racisme et le fascisme.

Il ne reste, hélas, aujourd'hui que les murs de la demeure de la Chapelle, appelée la maison du puits carré. Les ruines appartiennent à une SCI.

Elsa Triolet disait des deux amants : « On parle toujours des poèmes que Louis a écrits pour moi mais les plus beaux étaient pour Nancy. »

Opération Berges Saines

Comme chaque année, la municipalité a proposé de participer à une opération nettoyage des berges de la Seine de notre commune ; l'occasion de faire une bonne action pour notre environnement.

Nous avons rempli la benne du camion de la commune d'objets divers (pot d'échappement, pare-chocs de voiture, cuisinière de camping, chaises, gravats et fers à béton … et de nombreux déchets plastiques).

Merci à l'ensemble des bénévoles présents lors de cette agréable matinée ensoleillée, d'avoir partagé ce moment de convivialité !

Service de ramassage des déchets verts pour nos anciens

Vous avez plus de 75 ans et vous n'êtes pas en mesure de déposer vos déchets verts à la déchetterie de La Chapelle-Réanville de manière permanente ou occasionnelle.

La municipalité met en place un ramassage de vos déchets verts tous les mardis entre 9h et midi du mardi 9 avril au 15 octobre 2019, à raison de 5 sacs maximum que vous aurez pris soin de déposer devant chez vous.

A ce jour, 73 personnes se sont inscrites pour bénéficier de ce service de la municipalité.

Vous pensez vous aussi pouvoir en bénéficier, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, en appelant le jeudi de 9h à 12h au 02 32 52 21 88.

Retour des beaux jours et travaux extérieurs horaires à respecter pour bien vivre ensemble

Afin de conserver de bonnes relations avec son voisinage et bien vivre ensemble, il convient de respecter certaines règles. En effet, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur, dans votre jardin. Les horaires et conditions sont donc réglementés par arrêté préfectoral.

Pour les particuliers, l'arrêté de la préfecture de l'Eure stipule que : « les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc… ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il convient également, de bien veiller à entretenir les arbres et haies en limite de votre propriété afin qu'ils ne débordent pas chez vos voisins ou sur la voirie.

Et nous rappelons qu'il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

Retrouvez les actualités de notre commune sur notre site lachapellelongueville.fr

Lutte contre le frelon asiatique : l'affaire de tous !

Vous êtes un particulier et vous suspectez sa présence, n'intervenez pas seul et contactez la plate-forme départementale pour une prise en charge au 02 77 64 54 27.

Ce numéro est celui de la plate-forme du Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure, qui vous conseillera et vous orientera vers une entreprise agréée pour permettre une destruction efficace du nid. En passant par cette plateforme centrale, le département de l'Eure participera à hauteur de 30% (dans la limite de 100€) à la destruction du nid de frelons asiatiques.

De plus, soucieuse d'aider les particuliers dont la propriété se situe sur La Chapelle-Longueville, la municipalité souhaite aider les habitants en complétant le versement du département à hauteur de 100% de la facture totale (dans la limite de 130€). Pour ce faire, lors du conseil municipal du 5 juin 2019, a été votée à l'unanimité, la signature d'une convention entre la municipalité et l'entreprise « Guêpes et frelons 27 » agréée par le Département, domiciliée 10 rue des Corricards à Saint-Aubin-sur-Gaillon (27600).

L'entreprise s'engage à effectuer les interventions au plus vite et à garantir le résultat sans frais de déplacement.

Vous pouvez les joindre au : 06 43 27 87 61.

Le Frelon asiatique est une espèce invasive, le plan de lutte collective de l'Eure vise à diminuer la pression du frelon asiatique sur la biodiversité et les ruches, de ce fait il est classé danger sanitaire de seconde catégorie. Sa piqûre présente un risque élevé pour les personnes allergiques et pour celles intervenant dans l'entretien des espaces verts car les attaques peuvent être massives.

Entre février et avril, la reine fonde sa colonie en fabriquant un nid primaire (de la taille d'une orange) dans un endroit abrité, puis lorsqu'il est trop étroit la colonie se délocalise vers un nid secondaire (40cm à 1m) construit à un emplacement plus dégagé et plus élevé. Le nombre maximum de frelons dans un nid est atteint en octobre-novembre pour ensuite diminuer avec le départ des futures reines fécondées pour leur lieux d'hivernage. L'ensemble de la colonie meurt l'hiver venu. Un nid vide n'est jamais recolonisé.

Pour plus d'informations sur cette lutte collective, visitez le site frelonasiatique27.fr

Les travaux réalisés dans nos villages :

- Démoussage de la toiture de l'église de Saint-Just
- Installation de protections des aérations à l'école de Saint-Pierre d'Autils
- Travaux de sécurisation dans les 3 écoles
- Contrôles obligatoires de sécurité dans tous les bâtiments publics
- Début de l'étude sécurité sur la départementale traversant La Chapelle-Réanville
- Sondage et étude en cours pour l'extension du réseau de gaz de ville à La Chapelle-Réanville
- Débouchage des canalisations des sources
- Suppression des tags sur le transformateur de Saint-Just

Enfouissement des réseaux

Travaux rue Saint-Joire à Saint-Just

Les études techniques de ce projet ont été reprises en 2016 par la commune de Saint-Just, puis transférées à la commune nouvelle en 2017.

En Juin 2018, le conseil municipal de la commune nouvelle a voté les travaux de suppression des lignes EDF- TELECOM et la mise en souterrain de la fibre pour la rue St Joire.

L'effacement des réseaux aériens de la rue St Joire a été prioritairement retenu. Il assure le prolongement des travaux réalisés, à St Marcel route de Barrière et à St Just rue de la Harelle. Cette liaison sera prochainement prolongée avec le projet d'enfouissement de ces mêmes réseaux rue de la Basse Marâtre à St Pierre d'Autils : les études sont en cours pour une réalisation éventuelle en 2020 /2021.

Ainsi la rue principale qui relie les trois monuments historiques classés à savoir l'église de St Pierre d'Autils, le Château de St Just et son Allée et l'église de St Marcel aura à court terme la totalité des réseaux effacés.

Le coût total des travaux actuels d'effacement des lignes aériennes s'élève à 226 000€ TTC pour 631 m d'enfouissement. La participation communale à ces travaux est de 52 667€ HT.

Il est souligné que le raccordement à la fibre n'est pas obligatoire ; la fibre sera posée sur le domaine public, en limite de propriété ; libre à chacun de se raccorder ou non, en faisant appel au fournisseur d'accès Internet de son choix.

Le coût du raccordement de la fibre est de 110€ TTC frais de mise en service compris ; ensuite vient le coût mensuel d'utilisation du service, de l'ordre de 30€ TTC pour les options de base (internet, TV, Téléphonie).

Attention, soyez vigilants car Orange nous informe de tentatives d'escroquerie auprès d'habitants de notre commune, mais également d'autres communes de l'Eure par démarchage à domicile ou faux courriers « Orange Business Service ».

Nouvelle activité

Pour la rentrée Septembre 2019 au foyer rural de Saint-Just.

Cours de couture. Du débutant au plus confirmé.

Mardi et Vendredi soir de 18 à 20 heures, 14 € de l'heure

Apportez votre machine et accessoires de couture.

Inscription par téléphone ou par mail au 06 70 89 79 79 - cyril.lavancier@orange.fr

Cyril Couture St Just 24 ans dans le domaine du textile.

Facebook : cyril.createur.textile.confection

Instagram : cyrilcouturestjust

« Vous y verrez mes réalisations »

PIZZAS À LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Envie de pizza ? Plusieurs options s'offrent à vous :

- **PIZZ'ALICE,** 22 rue des Saules à St Just, du vendredi 18h30 au dimanche soir. Informations et commandes : 06 99 52 33 40.
- **À L'EURE DU REPAS** (camion)- Informations et commandes : 06 28 13 30 00.
  - le vendredi à partir de 17h30 sur la place de Saint-Pierre d'Autils, face au bar,
  - le samedi à partir de 17h30 à La Chapelle-Réanville sur le parking de l'école,
  - le dimanche à partir de 17h30 au Goulet, sur le parking du Terminus.
- **PIZZA-PARTY** (camion) le vendredi à partir de 17h à Saint-Just, devant l'église. Informations et commandes 06 72 11 59 07 à partir de 13h.

Nouveaux horaires de La Poste et accueil en mairies

Afin de faciliter l'accès à l'agence postale de St Pierre d'Autils, les horaires d'accueil sont modifiés depuis le 23 avril 2019. Dans le même temps, les créneaux d'ouverture au public des mairies de Saint-Pierre d'Autils et de La Chapelle-Réanville ont été adaptés afin que les usagers puissent se rendre à la mairie de St Pierre d'Autils et à La Poste sur la même plage horaire.

Nouveaux horaires Mairies

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autils	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	15H30-18H30	9H-12H	
JEUDI	9H-12H		16H-19H
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just	Saint-Pierre d'Autils	La Chapelle-Réanville
02 32 52 21 88	02 32 52 22 17	02 32 52 42 62

Nouveaux horaires de la poste :

- Tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
- Et les mardis et vendredis après-midi de 14h à 16h

Vous pouvez joindre l'agence au 02 32 52 15 88

Nos églises

Afin de faciliter la découverte de notre patrimoine, à compter de mi-juin, les églises de Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils seront ouvertes au public dans la journée de 9h30 à 17h30. Il convient de respecter les lieux et ne pas déranger les offices.

La communauté chrétienne, **Communauté paroissiale des Quatre Clochers,** se retrouve le dimanche et en semaine dans les différentes églises de notre commune.

Chaque dimanche, une messe est célébrée, en général à 9h30, à l'église de St Just (1er et 3e dimanche du mois), à celle de St Marcel (2è ou 4è dimanche), voire à St Pierre d'Autils ou à La Chapelle-Réanville. Chaque mercredi, à 18h30, une messe est également célébrée dans l'une des 4 églises, en alternance.

Dates à retenir : les saints patrons de nos églises seront fêtés lors des messes du 30 juin 11h à St Pierre d'Autils, et du 7 juillet 9h30 à St Just.

Pour contacter le secrétariat paroissial :
1 bis, rue du Chapitre à Vernon - Tél. : 02 32 51 03 81 - paroissesaintlouisvernon27@orange.fr

L'Eglise de La Chapelle-Réanville accueille la Paroisse orthodoxe Sainte Catherine d'Alexandrie, pour connaître le calendrier des offices, consultez sur google sites paroisse orthodoxe de Vernon.

Jardin partagé à Saint-Pierre … ou un nouveau point de rencontre au centre de Saint-Pierre !

Pour animer le centre de Saint-Pierre, un nouvel espace a été aménagé par la mairie. Près de l'église, dans un jardin clos, trois rectangles ont été emplis de terre, trois rectangles à planter et embellir par les 3 associations en partenariat avec les enfants du périscolaire : Jumelage, Les Autils et Unis pour Saint-Pierre, mais pas que… ! Chacun peut aller y planter ou semer en laissant une petite affichette précisant le nom du plant (radis, dahlia…), arroser les plantations pendant l'été, lire sur un banc (à venir), bavarder… C'est une opportunité pour s'ouvrir aux autres, échanger et faire de nouvelles connaissances…. L'Association du Jumelage y a déjà fait quelques ateliers Jardin avec les enfants : plaisir partagé de mélanger les générations, découvrir ensemble les joies du jardin, et faire respecter notre planète…

Renseignements auprès du service périscolaire au rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Pierre d'Autils ou au 02 32 52 85 24

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site lachapellelongueville.fr

Le conseil municipal

Antoine ROUSSELET > Maire
Yvette ALRIQUET > adjointe aux finances et à l'urbanisme
Hervé BOURDET > adjoint aux travaux, la voirie et aux espaces verts
Sylvain DEWAS > adjoint à la qualité et aux ressources humaines
Virginie CARTENET > adjointe aux écoles et à la jeunesse
Karine CHERENCEY > adjointe à la communication
Alain PERIER > adjoint au social, personne âgées et associations

Vos conseillères et conseillers municipaux :

Stéphanie BELLE, Brigitte TENA, Jean-Pierre GUERIN, Frédéric LARDILLEUX, Patrice BOUTRAIS, Sophie LEDIN, Laurent SAFFRÉ, Monique LOUVIGNÉ, Jacqueline LETELLIER, Hervé MORIN, Fabienne MARTIN, Jack COQUENTIN, Liliane FIQUET, Philippe CARTON, Caroline WILMART, Thomas JOILLE, Jean JOUAULT, Marie-Christine BURY, Christian GRÉBOVAL, Véronique LEROY.

Les dépenses de la commune

Budget Prévisionnel 2019
Montant des dépenses réelles de fonctionnement :
2 342 594 €

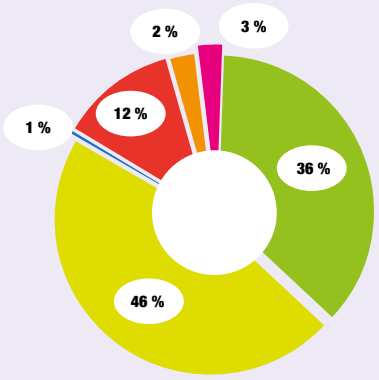

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Dépenses imprévues
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Montant des dépenses réelles d'investissement :
443 992 €

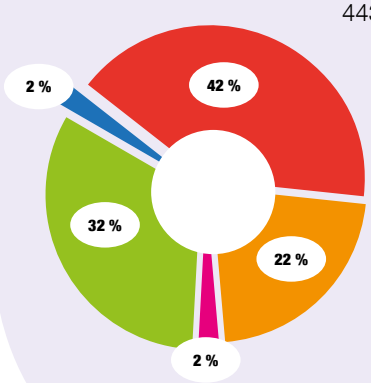

- Dépenses imprévues
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles

Organisation des services

Afin de moderniser et fluidifier le travail des agents, de répondre à la problématique des services administratifs répartis dans nos 3 villages et de garantir la bonne sauvegarde de nos données, la municipalité renouvelle une partie du matériel informatique et installe un serveur relié à l'ensemble des ordinateurs des trois mairies afin de stocker, partager et gérer les données des différents services. Cette nouvelle organisation devrait également permettre d'être plus réactif à l'égard des administrés.

Dans le même objectif de qualité, une étude est en cours sur la téléphonie.

Zoom sur la mission d'un agent de notre commune

Assurer la veille sur l'ensemble du territoire de la commune : c'est la nouvelle mission confiée à Sandrine JOAN.

Les pétrusiens connaissent bien Sandrine JOAN qui a tenu longtemps l'agence postale de Saint-Pierre d'Autils. Aujourd'hui, elle a reçu une nouvelle mission : assurer la veille sur l'ensemble du territoire de la commune.

Cette mission se décline en 3 volets :

- Effectuer l'inventaire de tous les équipements implantés sur le territoire en repérant leur état : panneaux de signalisation, plaques de rue, panneaux d'affichage, abri-bus, bancs, containers, corbeilles etc. Il est en effet indispensable que l'équipe municipale et les services connaissent de façon précise l'état de ce « mobilier urbain » pour en assurer la maintenance, analyser sa pertinence et prendre les décisions utiles.
- Surveiller l'état des équipements sportifs de la commune : terrains de foot et de basket de La Chapelle- Réanville, terrain de foot de Saint-Pierre d'Autils, terrains de tennis de Saint-Just,
- Signaler toute situation anormale nécessitant l'intervention des services : graffitis, dépôt d'ordures intempestifs etc.

Pour mener à bien cette mission, Sandrine JOAN circule quotidiennement sur le territoire en même temps qu'elle assure l'affichage des informations municipales dans les différents panneaux existants. Mais elle est aussi l'interlocutrice privilégiée de tous les habitants qui souhaitent signaler la mairie un problème ou un dysfonctionnement (éclairage défaillant etc.). Elle peut être jointe au 06 37 74 67 77 ou service-equipements@lachapellelongueville.fr

Sandrine JOAN a aussi d'autres missions : elle est l'interlocutrice dédiée pour la gestion des salles communes des 3 villages et elle est responsable de la gestion de tous les équipements utiles pour des installations éphémères (bancs, tables, barnums…).

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis son installation au poste de Maire, Antoine Rousselet a pu trouver auprès de celles et ceux qui représentent une autre voix, celle dite de l'opposition, une écoute positive. Nous connaissions les réalités de la commune, donc de notre point de vue, pas besoin de la cour des comptes.

Nous avons demandé à la majorité de s'occuper un peu plus de l'entretien de nos biens communs, notamment les cimetières de Saint-Just, et la Chapelle-Réanville laissés à l'abandon.

La forme de désignation des membres du CCAS, imposée par l'adjoint sans aucune consultation démocratique, nous a également choqués.

C'est pourquoi nous restons vigilants aux destinées de la commune, l'unité de La Chapelle-Longueville reste et restera notre priorité.

Nous profitons de cette page pour remercier les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Jean Jouault

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU CCAS

A l'origine « bureaux de charité » et attestés dans le royaume de France dès le XVIe siècle, l'Église catholique ou des bienfaiteurs privés en ont la charge jusqu'à la révolution. La fraternité entre tous les citoyens devient alors une obligation et les municipalités doivent prévoir une aide sociale aux populations les plus démunies. C'est ainsi que les bureaux de bienfaisance sont institués en l'an V (1796-1797) et sont une des premières interventions « laïques » (le mot n'existe pas encore) de l'État. Différentes formes et lois évoluent ensuite jusqu'en 1953 où leurs fusions donnent naissance aux centres communaux d'action Sociale.

Créé dans toute commune de 1 500 habitants et plus, établissement public administratif, il anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, visant à assister et soutenir les populations concernées, en liaison avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, Conseil départemental, associations, etc.)

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, il s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé.

Le maire en est le président.

Voté le 7 mars 2019 dans notre commune, il est constitué de 7 membres élus et de 7 membres non élus, œuvrant pour la plupart dans le domaine social et de l'insertion.

Répartie sur les trois villages, St-Just, St-Pierre d'Autils et La Chapelle-Réanville, l'équipe, sans avoir la prétention ni la possibilité de résoudre tout, est à l'écoute pour soutenir ou aiguiller les personnes concernées, handicapées, familles en difficulté, personnes âgées ...

Contact : Mairie de St Just - 02 32 52 21 88 – ccas@lachapellelongueville.fr

Présence verte

Dans le cadre d'une politique du maintien à domicile et afin de répondre aux difficultés de la vie quotidienne liées à l'isolement, la maladie et l'insécurité, le CCAS a renouvelé la convention avec Présence Verte pour son dispositif «Activ'zen», permettant aux habitants concernés et abonnés de bénéficier d'un soutien financier de la commune (5€/mois).

Ce service de téléassistance permet, grâce à un matériel performant installé au domicile et sur simple pression de déclencher une alarme sur un centre d'écoute qui, en fonction du besoin, prévient les proches ou les services d'urgence.

Renseignements :

Présence verte - agence de l'Eure, 32 rue Politzer 27000 Evreux

Tél. : 02 32 23 42 90 – pvhn@presenceverte.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie

2 Place de l'Eglise - Saint-Just - 27950 La Chapelle-Longueville

Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : contact@lachapellelongueville.fr

Site Internet : lachapellelongueville.fr

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

Déchets ménagers :

Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10

- Ramassage des déchets ménagers :
  La Chapelle-Réanville : le vendredi matin,
  Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin
- Déchetterie de La Chapelle-Réanville.
  Tél : 02.32.53.26.93 Ouverte du lundi au samedi : 9h-12h et de 14h-18h (horaires d'été, 1er avril-31 octobre). Fermée les jours fériés.

Transports

Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (pompier, Samu, police) : 112
- Médecin gardes : tél 02 32 33 32 32
- ERDF contact dépannage : tél 0810 333 027
- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
  Heures de bureau : 0 800 508 104
  En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

AGENDA

Les prochains rendez-vous

Samedi 22 juin :
Journée de l'Enfance et forum des associations à La Chapelle-Réanville

Samedi 29 juin :
Kermesse organisée par Les Autils sur la place du village à Saint-Pierre d'Autils.

Samedi 13 juilet :
à partir de 20h30 restauration et bal sur la place du village à Saint-Just

Dimanche 25 août :
Foire à tout de La Chapelle-Réanville organisée par ARIA

Dimanche 15 septembre :
Vide Grenier organisé par Le Club de l'Amitié à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville

Samedi 21 et dimanche 22 septembre :
Journées du patrimoine

Retrouvez ces évènements sur notre site lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette.

Vous souhaitez faire paraître une information, un évènement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr

INGRÉDIENTS

1 belle poule
2 poireaux
1 oignon
2 ou 3 gousses d'ail
6 carottes
1 bouquet garni
Gros sel, poivre

Pour la sauce :
80gr de beurre
80gr de farine
1 litre de bouillon de la poule
Crème fraiche

La recette de Denise Leveuf

Poule au blanc

Mettre la poule dans un faitout ainsi que tous ses accompagnants, recouvrir d'eau.
Faire bouillir et écumer au fur et à mesure, puis laisser cuire pendant 2h.
Une demi-heure avant la fin de la cuisson de la poule, préparer la sauce, mettre le beurre à fondre, lui incorporer la farine doucement tout en tournant, puis le bouillon petite louche par petite louche pour ne pas faire de grumeaux et laisser épaissir tout en remuant, ajouter la crème.
Couper la poule, la disposer dans un plat avec les légumes et recouvrir de sauce, accompagner avec du riz.
Penser à garder le bouillon qui une fois filtré, fera un très bon potage avec des pates type vermicelle.
Le bon conseil : la même recette peut être utilisée pour la blanquette. Mélanger plusieurs morceaux de viande de veau, le bouillon sera plus parfumé.

L'Echo de LA CHAPELLE LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune
Ne pas jeter sur la voie publique - Directeur de publication : Antoine Rousselet
Rédaction : L'équipe municipale et les associations. Mise en page & impression Imp.GABEL 02 32 82 39 39
Dépôt légal à parution - Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 2 000 ex